

**Bureau de la Commission médicale  
d'établissement (CME)  
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mardi 28 juin 2016  
16h30-20h00, salle des instances (Victoria)

**Présents bureau de la CME**

P <sup>r</sup> Yves	AIGRAIN	P <sup>r</sup> Bernard	GRANGER
P <sup>r</sup> Joël	ANKRI	P <sup>r</sup> Philippe	GRENIER
P <sup>r</sup> Jean-Yves	ARTIGO	P <sup>r</sup> Bertrand	GUIDET
M. Guy	BENOÎT	P <sup>r</sup> Dominique	LE GULUDEC
P <sup>r</sup> Olivier	BENVENISTE	P <sup>r</sup> Paul	LEGMANN
P <sup>r</sup> Catherine	BOILEAU	P <sup>r</sup> Michel	LEJOYEUX
P <sup>r</sup> Jean-Claude	CAREL	P <sup>r</sup> Claire	POYART
P <sup>r</sup> Stanislas	CHAUSSADE	P <sup>r</sup> Christian	RICHARD
D <sup>r</sup> Michel	DRU	P <sup>r</sup> Rémi	SALOMON
P <sup>r</sup> Jacques	DURANTEAU	P <sup>r</sup> Jean-Marc	TRÉLUYER
P <sup>r</sup> Noël	GARABÉDIAN	D <sup>r</sup> Christophe	TRIVALLE
D <sup>r</sup> Anne	GERVAIS		

**Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)**

M <sup>me</sup> Florence	FAVREL-FEUILLADE	M <sup>me</sup> Isabelle	PLANTEC
M <sup>me</sup> Catherine	MONATNIER-PÉTRISSANS	M <sup>me</sup> Christine	WELTY
M <sup>me</sup> Gwenn	PICHON-NAUDÉ		

**Invités**

P <sup>r</sup> Frédéric	BATTEUX	M <sup>me</sup> Catherine	RAVIER
M. Raphaël	BEAUFFRET	M <sup>me</sup> Amélie	VERDIER
P <sup>r</sup> Philippe	LECHAT		

**Ordre du jour de la CME du 5 juillet 2016**

**Informations émanant du président (P<sup>r</sup> Noël GARABÉDIAN)**

La CME sera informée sur les actualités depuis la précédente CME.

**Échange avec M. Christophe DEVYS, directeur de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF)**

Les GHT vont modifier profondément le paysage hospitalier francilien et le rôle régional de l'AP-HP, CHU d'Île-de-France, qui doit s'investir dans cette évolution de l'organisation territoriale de l'offre de soins. Les enjeux hospitalo-universitaires sont considérables et la CME, compétente en matière de politique territoriale, doit y être associée étroitement. [M. DEVYS](#) exposera le point de vue de notre tutelle et la CME pourra librement échanger avec lui.

**Information sur la convention-type d'association de l'AP-HP aux groupements hospitaliers de territoire (M<sup>me</sup> Christine WELTY)**

La [loi de modernisation du système de santé](#) du 26 janvier 2016 (article 107) charge l'AP-HP, CHU d'Île-de-France, de coordonner au bénéfice de chacun des 14 groupements hospitaliers de territoire (GHT) de notre région ([diaporama](#) présenté à la CME du 9 février) les missions :

- d'enseignement et de formation initiale des personnels médicaux ;
- de recherche ;
- de gestion de la démographie médicale ;
- de référence et de recours.

Cette association doit se traduire dans le projet médical partagé (PMP) des GHT et dans les conventions associant l'établissement support de chaque GHT au CHU. En **cinq minutes**, M<sup>me</sup> WELTY présentera le projet de convention-type négociée avec la section francilienne de la Fédération hospitalière de France (FHF), la conférence des doyens et la conférence des présidents de CME d'Île-de-France. La CME restera vigilante à ce que l'association territoriale de nos GH aux GHT préserve l'unité de l'AP-HP et les filières existantes.

**Avis sur la charte pour l'utilisation de l'entrepôt de données de santé de l'AP-HP (P<sup>rs</sup> Philippe LECHAT et Michel ZÉRAH)**

La direction des systèmes d'information (DSI) a mis en place un système d'accès, de partage et d'exploitation à des fins de recherche des données recueillies dans notre système d'information clinique (ORBIS, PMSI, DxCare...). La [CME du 13 octobre 2015 \(diaporama\)](#) a chargé le P<sup>r</sup> ZÉRAH de mettre en place un comité *ad hoc* pour définir les règles scientifiques et éthiques de validation des requêtes multicentriques et d'emploi des données. Avec le P<sup>r</sup> LECHAT, il présentera les propositions du comité en **dix minutes**, puis la CME votera.

**Avis sur les conclusions du groupe stratégique de la DOMU sur la pédiatrie à l'AP-HP (M<sup>me</sup> Ève PARIER, P<sup>r</sup> Jean-Claude CAREL)**

Tandis que le nombre d'enfants continue de croître en Île-de-France, celui des pédiatres, en particulier libéraux, diminue et la demande de soins hospitaliers augmente (urgences, consultations externes, maladies chroniques, hospitalisations partielles). Comment mieux nous organiser pour assurer notre double mission de proximité et de recours ? Le groupe de travail mis en place par la DOMU en janvier 2015 ([lettre de mission](#)) fait suite à la contribution de la collégiale de pédiatrie au [projet médical 205-2019 \(annexe pédiatrie\)](#). M<sup>me</sup> PARIER, directrice du groupe hospitalier (GH) *Hôpitaux universitaires Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal*, et le P<sup>r</sup> CAREL, représentant de la CME, présenteront leurs propositions en **dix minutes**, puis la CME votera.

**Contrat de bon usage des produits de santé (M<sup>me</sup> Catherine MONTANIER-PÉTRISSANS)**

Le bon usage des médicaments, la sécurisation des circuits et la maîtrise médicalisée des dépenses sont les trois piliers de la qualité de la prise en charge médicamenteuse. Les P<sup>rs</sup> Béatrice CRICKX (responsable du système de management de la qualité [RMSQ] de la prise en charge médicamenteuse à l'AP-HP), Philippe LECHAT (président de la commission des médicaments et des dispositifs médicaux [COMÉDIMs]) et Daniel VITTECOQ (référént en antibiothérapie de l'AP-HP) ont présenté leurs bilans 2015 et recommandations 2016 à la [CME du 12 avril](#). En **cinq minutes**, M<sup>me</sup> MONTANIER-PÉTRISSANS (DOMU) présentera le rapport d'étape 2015 du contrat de bon usage (CBUS) des médicaments et dispositifs médicaux implantables (DMI) qui nous lie à l'ARSIF et dont dépend le remboursement intégral de nos dépenses en la matière.

**Point sur le projet de l'Hôtel-Dieu (P<sup>r</sup> Frédéric BATTEUX, M<sup>me</sup> Amélie VERDIER)**

Le projet du nouvel [Hôtel-Dieu de Paris](#) a beaucoup évolué depuis ses premières versions présentées en 2012 à la CME. Le 16 septembre 2014, le directoire a adopté un [document](#) s'engageant à ce que le nouveau projet respecte les trois impératifs définis par la CME : garantie de la qualité et de la sécurité des soins, compte d'exploitation équilibré, mise aux normes n'obérant pas les besoins de financement des projets des autres GH. En 2015, après l'annonce de la fermeture du Val-de-Grâce, il est devenu le projet du GH *Hôpitaux universitaires Paris-Centre* (HUPC), que le P<sup>r</sup> Stanislas CHAUSSADE, président de la CME locale, a présenté à la [CME du 14 avril 2015](#). En **dix minutes**, le P<sup>r</sup> Frédéric BATTEUX, chef du pôle *Proximité, santé publique et prévention* du GH HUPC, et M<sup>me</sup> VERDIER, secrétaire générale de l'AP-HP, présenteront un point d'étape sur l'avancement du projet.

**Point sur le renouvellement des chefs de service et des responsables de structure interne selon la nouvelle réglementation (M<sup>me</sup> Christine WELTY)**

La [loi de modernisation du système de santé](#) du 26 janvier 2016 (article 195) et le [décret du 11 mars 2016](#) ont modifié les modalités de nomination des chefs de pôle et de service, et des responsables de structure interne. Tous étant désormais nommés pour 4 ans et l'AP-HP comptant 1 809 structures au total, un gros travail de nominations et de renouvellements nous attend au cours des 4 années à venir. Il s'accompagnera de la mise en œuvre du [plan d'action](#) pour la prévention et le traitement des situations individuelles complexes concernant le personnel médical adopté à l'unanimité par la [CME du 10 mai](#). En **cinq minutes**, M<sup>me</sup> WELTY fera le point sur les nouvelles règles.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **30 août 2016**.

Noël GARABÉDIAN, le 1<sup>er</sup> juillet 2016